CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.		Arrivée
Express de la Californie.		
No 10....8:40 p. m.		No 9....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique.		
No 18....8:50 a. m.		No 17....7:00 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M. et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nile-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco directement. fév—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nile-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.

No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M.

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M

Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.

No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M.

Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.

No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Excursions du dimanche.

No 36, départ 7:35 A. M.
No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.

Chars dortoir, Nile-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.

Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A
Ass. Agent Gén des Pass. Nile-Orléans.
28 nov—

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part—		
De la Nile-Orléans	7:30 p. m	8:30 a. m
Arrive—		
A Meridian	1:20 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	7:44 p. m	6:40 a. m
Part—		
De Meridian	1:25 a. m	7:00 a. m
Arrive—		
A Chattanooga	9:35 a. m	8:40 p. m
A Lexington	5:00 p. m	5:00 a. m
A Cincinnati	7:30 p. m	7:45 a. m
Arrive—		
A la Nile-Orléans	7:30 p. m	
A Chattanooga	7:35 a. m	
A Knoxville	12:50 p. m	
A Bristol	7:15 p. m	
A Washington	7:40 a. m	
A Philadelphie	11:35 a. m	
A New York	2:03 p. m	

CHARS Restaurant-Café. Repas à la carte

Chars-café et d'observation entre Atlanta et Rudford, Vie., servant tous les repas à la carte.

Le train No 2 a des chars dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars-dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga, Bristol, Lynchburg, Washington et Pensylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:05 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 7:45 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à New York: 398 Broadway.

Bureau des billets en ville: 211 rue St-Charles.

J. L. BOYD, D. P. A.
E. C. RUNTE, C. T. A.
GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.
R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
22 juin—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

Arrivées		Departs	
1 fast line	7:10 pm	2 fast m'l.	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)	8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex	3:25pm
Coast train lundi seulement	7:30 am	10 Coast train tous les jours dim ex	5:00pm
11 Coast train tous les jours ex dim et lun	9:55 am	12 Exc dim dim seulement	7:05am
13 Dim Exc. dim seulm't	8:40 pm	14 Dim Exc dim sl'm't	8:05am
15 Dim Exc. dim seulm't	9:45 pm	16 Mer Exc. mer s'lm't	8:05am
17 Mer Exc mer sl'm't	9:30 pm		

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapide que à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Ohio sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—au 31 déc

Succession de Henry Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,960—Division E. Attendu que Leon Levy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Levy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
2 août—3 6 11

CHEMINS DE FER.

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nile-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
J. M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. R. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI le 8 août 1899, Propriété améliorée dans le Deuxième District, No 315, 317, 319, 321 et 322 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 8 août 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre issu et signé et portant date du 3 juillet 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé dans l'affaire intitulée Succession Jules Lasserre Sr., No 37,953 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Conti, Bienville et Roman, désignés par les lettres "A" et "B" d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, député voyer de cette ville le 29 mai 1899, déposé parmi les régistres notariaux de John B. Fisher, notaire et attaché à un inventaire fait par ce notaire dans cette succession daté le 16 mai 1899. Lot A mesurant 81 pieds, 7 pouces 6 lignes de face sur la rue Derbigny, même largeur dans le fond sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lot B mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face sur la rue Derbigny, même largeur au fond sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations du lot A comprennent deux bâtisses en bois, une d'elles faisant face directement à la rue et consiste en un cottage simple contenant deux chambres, cuisine, cuve, etc. L'autre vers le fond du lot est un cottage double en bois contenant 2 chambres, cabinet et cuisine de chaque côté, avec dépendances, cuves, etc. Les améliorations du lot B comprennent une bâtisse à deux étages en bois ayant quatre chambres, galerie de devant et de coté; ensemble avec deux autres bâtisses contenant chacune deux chambres, caves, dépendances, etc., ainsi que une habitation double, face à la rue, contenant 4 chambres, cuisine, dépendances, cuves, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 de l'enchère au moment de l'adjudication avec l'encanteur et devant payer 7 0/0 d'intérêt sur le montant de l'enchère de l'acceptation de l'enchère par l'encanteur. Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899, ainsi que la taxe du Revenu Intérieur des E. U., devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant John B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juil—8 9 16 23 30—août 6 7 8

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Wm Gowland.

No 59,834—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH,—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet,—JEUDI, 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 juillet 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de division E' maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 709, bornés par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, Nos 7 et 8 mesurant chacun 33' 3" 3'1⁄3" de face à la rue Génois sur 110' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes district et ilet, désignée comme partie du lot No 11, mesurant 28' 8" de face à la rue Cleveland sur 133 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant—L'acquéreur assumant toutes les taxes de 1899 et devant payer pour l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, comprenant les Timbres du Revenu de l'intérieur.

30 juil—30—aout 6 13 20 27 31

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix Améliorée dans le Cinquième District.

COTTAGE SIMPLE.

No 341, rue Elmira, Alger.

No 59221—Succession de Joseph Klein et femme—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale. JEUDI 7 septembre 1899, à la Bourse des Propriétés foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique à midi, en vertu d'un ordre signé le 3 août 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en vacance, les propriétés ci-dessus décrites:

Etant la moitié d'un lot de terre désigné par le No 17 de l'ilet No 40, mesurant (ledit moitié lot) 15 pieds 9 1⁄2 pouces de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur; ilet borné par les rues Belleville, Alix, Pelican et Elmire, portant le numéro municipal No 341 rue Elmire.

Pour tous renseignements et mesurements, voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente et tous les timbres du Revenu de guerre aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour, Esq. notaire public.

5 août—5 6 13 20 27—sept 2 à date.

INCORPOREE EN 1882

WM. C. FAUST, P. LANGE, L. RUCH, Jr.,
Président, Surintendant, Secrétaire.

Union Sanitary Excavating Company,

Cess Pools, fosses et lieux d'aisance en terre, etc., nettoyés et désinfectés. Lieux d'aisance curés dans toutes les parties de la ville.

Bureau, No 727 rue de la Commune,

Entre les rues St-Charles et Carondelet.

Téléphone 427.

Donnez-nous votre commande.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES PAYANTES

Avantageusement situées Dans le Premier et le Troisième District.

1319-1321

Avenue Franklin entre Erato et Thalie.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis retirée de la rue. Dans un voisinage faisant de rapides progrès, ayant les Eglises, les Chars, Ecoles, Marchés etc, à proximité, un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

1932

rue Marigny entre Prieur et Johnson. Joli cottage. Loyer $6 par mois.

2330

rue Royale entre Mandeville et Marigny. Elégant cottage. Toutes les commodités à la main.

2224-2226

rue Remparts entre les rues Champs-Elysées et Marigny.

MAGNIFIQUE

maison à deux corps de logis, Chars, Ecoles, Marchés, Eglises etc, près. Quartier tranquille et choisi. Louée $26 par mois.

816-818

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

SPLENDIDE

maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve. Quartier choisi. Le voisinage se rebâtit avec des maisons modernes. A proximité de toutes les commodités. Louée $24 par mois.

820-822

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis, touchant à celle décrite plus haut. Louée $22 par mois.

Succession de Charles W. Doyle.

No 59,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 6 septembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er août 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés de grande valeur qui suivent, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 323, borné par les rues Franklin, Erato, Liberté et Thalie désigné comme lot numéro sept de l'ilet numéro sept, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte passé le 20 mars 1841, pardevant L. L. McCoy, anciennement notaire en cette ville, ledit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie, et une bâtisse à deux étages l'attenant à l'arrière, ayant deux chambres, galerie et dépenses à l'étage supérieur et deux chambres et dépenses au rez de chaussée de chaque côté, cour carrelée, gaz partout, grande citerne, deux hangars pour laver, latrines. Un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mandeville, Marigny et Chartres ledit lot mesurant, mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Royale sur 85 pieds de profondeur et est borné du côté de la rue Marigny par la propriété appartenant autrefois à Pierre Mallay, et du côté de la rue Mandeville par la propriété appartenant autrefois à Paul Auvil, et aussi une portion de terre dans le fond dudit lot, pris d'un lot de terre faisant face à la rue Mandeville, et mesurant d'après le croquis attaché à l'acte d'achat du défunt, 7 pieds et demi sur la ligne du fond dudit lot faisant face à la rue Mandeville, partant de ladite ligne du côté le plus rapproché de la rue Royale, sur 5 pieds de profondeur entre lignes parallèles courant du fond dudit lot parallèle à ladite ligne la plus rapprochée de la rue Royale, par 7 pieds et demi de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage avec deux chambres et un cabinet, avec une bâtisse à deux étages attenant à l'arrière ayant deux chambres au rez de chaussée et deux chambres au second étage, citerne, puits, etc.

3° Une certaine portion ou pièce de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant en en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 259, borné par les rues Marigny, Mandeville, Bourgogne et Dauphine, ladits portion ou pièce de terre est désignée par le numéro vingt et un, et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Mandeville sur une première profondeur du côté vers la rue Dauphine sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, puis retraversant à angle droit 10 pieds 7 pouces et 7 lignes, puis une seconde profondeur de 90 pieds 11 pouces et 7 lignes et une profondeur sur la ligne opposée de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes et une largeur de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes dans le fond, étant composé de 10 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond du lot 180 de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes la plus rapproché de la rue Dauphine du lot numéro 201, le tout d'après le plan d'Edgar Pilié, voyer, 8 mars 1893 à un acte passé par devant G M. Barrett, notaire, 29 mars 1893.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar à laver, citerne, puits, etc., de chaque côté. Loué 24 piastres par mois. Connue comme les numéros 816 et 818 rue Mandeville.

4° 1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Dauphine et Bourgogne, ledit lot formant partie du lot désigné par le No 201 sur le plan général dudit faubourg et mesurant 20 pieds de face à la rue Mandeville entre Dauphine et Bourgogne sur 145 pieds de profondeur, 2° Une certaine pièce ou parcelle de terre située dans le même Faubourg, District et ilet, et attenant au lot susdit décrit au côté de la rue Bourgogne et faisant partie du lot 214 dudit ilet, et ayant, mesure américaine, 2 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville, sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné du côté vers la rue Dauphine, par la propriété ci-dessus décrite et du côté vers la rue Bourgogne par la propriété maintenant ou autrefois de Julia A. Lacroix. Les améliorations consistent en une belle bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant de chaque côté 5 chambres et un cabinet, citerne, lieux d'aisances, etc., loué $22 par mois, connue par les numéros municipaux 820 et 822.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, désigné par le No 5, sur un plan daté le 30 juillet 1836, déposé comme plan numéro 17 au livre de plan de T. Tureaud, autrefois notaire, lequel lot mesure 30 pieds 3 pouces et demi de face à la rue Remparts, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues par les Numéros municipal 2224-2226 rue Remparts consistent en une élégante bâtisse à un étage, à deux corps de logis ayant 5 chambres de chaque côté citerne, hangar à laver, lieux d'aisances etc. Loué $16 par mois.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

cette ville borné par les rues Marigny, Célestine, Champs-Elysées et Joséphine, désigné par le lot numéro 5 sur un plan de C. A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 15 février 1872 et mesure d'après ledit plan en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 127 pieds pouces et 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant deux chambres, cuisine, hangar à laver, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal 1932 rue Marigny. Loué $9 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale, avec lien et privilège sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur assumant le paiement de la taxe de l'année courante 1899 en sus du prix de son enchère; les loyers collectés des immeubles appartiendront à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente devront être passés pardevant John R. Légier, un notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de revenue des Etats Unis, et devront contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité du transfert des polices d'assurances et le paiement d'honoraires d'avocats en cas de poursuite. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Robert Légier, avocat.
6 août—6 13 20 27—sept 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES DE CHOIX

dans le

TROISIEME DISTRICT.

1437-1439,

Rue Nord Remparts, coin Kerlerec.

BELLE RESIDENCE

En briques, à un Etage, avec Attic, à un Ilet de l'Avenue Esplanade, Les Chars, Eglises, Marchés, Ecoles et autres Agréments à Proximité.

921,

Rue Touro, entre Remparts et Bourgogne,

Charmant Cottage Elevé, Environné par tous les Agréments.

Succession de Manuel Castillo.

No 59,805.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 30 août 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la salle de vente New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Lightor, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Kerlerec et Columbus, désigné par le numéro onze, sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 31 mars 1854, et mesure, mesure américaine, 53 pieds, 7 pouces, 3 lignes de face à la rue Remparts, 63 pieds de largeur dans le fond, le divisant du lot numéro dix, 67 pieds 9 pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du côté de la rue Columbus et 70 pieds de profondeur et de face à la rue Kerlerec.

Les améliorations comprennent une belle résidence à un étage avec attic en briques, ayant au rez de chaussée deux salons avec porte à coulisse, deux chambres à coucher, grande galerie fermée, deux chambres dans l'attic, une bâtisse en bois à deux étages ayant quatre chambres, une autre bâtisse en bois avec deux chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, joli jardin sur le côté, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits et privilèges] y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Touro, Bourgogne, François et Remparts, faisant partie du lot numéro 328 et mesurant en mesure française 25 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un charmant cottage élevé de terre, ayant deux salons avec porte à coulisse, galerie sur le côté, trois chambres, cuisine, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur la propriété vendu portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement. Les loyers jusqu'au jour de la signature de la vente seront pour le compte de la succession, les taxes de l'année courante 1899 seront assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs déposeront avec l'encanteur 10 0/0 de leur enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente ainsi que les timbres de Revenu des E. N. etc, aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire public.

30 juil—30—août 6 13 20 27 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Geo Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,779—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Fanny Williams (née Thompson) Vve de George Williams, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Benjamin Ory, avocat.
28 juil—28—août 1 6

Succession de Frederick A. Voigt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 59,972—Division B—Attendu que Mlle Joséphine Voigt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fredrick A. Voigt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
2 août—2 6 11

AVIS AUX CREANCIERS.

Louis Sincer & al versus W. D. Alverson et W. D. Alverson & Co Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,330—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Fernand Lanaux, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
2 août—3 6 11

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE. Machine, Bouilloire, Pompe, Courroie et un lot divers. Bernard Ehlers et als vs. Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory Limited; SAMEDI, le 12 août 1899, à 11 heures A. M. sur les lieux, 416 rue Sorapuru, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 22 août 1898, la propriété comme elle est décrite dans l'inventaire.

Conditions—Comptant.
3 août—3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE—Par Jas A. Brennan et Fille—Le Cottage Simple tout neuf, retiré de la rue, No 2123 rue Joséphine, contenant six grandes chambres, vestibule, office, chambre à bain, 2 citernes, allée pour voiture, et 3 grands hangars. Le cottage double 2129-2130 rue Josephine, entre les rues Liberté et Franklin, retiré de la rue, contenant six chambres, allée et cour briquetée, loué à de bons locataires $13 chaque côté Succession de Richard Fletcher, No 59,096, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI le 29 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. à Brennan et Fille, Jas. A Brennan, Encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D., paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans l'ilet No 285, désigné par le No 5, borné par les rues Joséphine, St André, Liberté et Franklin et mesurant vingt neuf pieds deux pouces et trois lignes (29' 2" 3"') de face à la rue Joséphine, sur cent quatre vingt-six pieds six pouces et deux lignes (186' 6" 2"') du côté vers la rue Liberté, cent quatre-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (187' 10" 5"') du côté vers la rue Franklin et vingt-neuf pieds trois pouces et trois lignes (29' 3" 3"') dans le fond ensemble avec tous les droits y appartenant et les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme le No 2123 rue Joséphine.

2° Un certain lot de terre dans l'ilet No 284 désigné par le No 11, borné par les rues Joséphine, Jackson, Liberté et Franklin et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds (110') entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits à cela appartenant et les améliorations qui s'y trouvent désigné comme le No 2129 et 2130 rue Joséphine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant T. J. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

23 juil—23 30—août 6 13 20 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.

Bien connue et depuis longtemps établie. La grande fabrique manufacturière, Nos 416 et 418 rue Sorapuru.

Bernard Ehlers et als vs la Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd. No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE. Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Sorapuru et Prosalère, désigné par le numéro X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John T. Coffey ci-devant notaire en cette ville, à la date susdite, d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-cinq (25') pieds deux (2") pouces et quatre (4"') lignes de face à la dite rue Sorapuru, sur cent vingt-cinq (125') pieds onze (11") pouces quatre (4"') lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt-quatre (124') pieds deux (2") pouces trois (3"') lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, la plus près de la rue Rousseau, et vingt-cinq (25') pieds sept (7") pouces et deux (2"') lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée ouvrant sur la rue Sorapuru neuf pieds et demi (9 1⁄2') de largeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels consistent du substantiel établissement de manufacture et résidence en briques à deux étages, connu comme le No 416 rue Sorapuru construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépôt de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur.

20 juil—20 23 30—aout 6 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.—Par Jas. A. Brennan et Fille—MERCREDI, le 9 août 1899 à 10:30 A. M., à la résidence No 2123 rue Joséphine. Un lot de meubles de maison, une montre et une chaine, un revolver une porte à claire-voie, des poids, et divers Succession de Richard Fletcher, No 59,096, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, à la résidence ci dessus spécifiée, par Jas. A. Brennan et Fille, Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée: Un lot de meubles et divers. Conditions—Comptant.

30 juil—30 aout 6 8 9

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 654 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, Ilet S. Bassin. Succession de A. F. Wille et femme, No 59,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteurs, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 17 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1899, de l'Hon juge St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (ou St. John), Franklin (ou St. Peter), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia), mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 85 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division le séparant du lot No 8, et 85 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté de la rue Poydras, et 25 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine Les améliorations comprennent un cottage simple en bois avec toit ardoisé, ayant cinq chambres et galerie de derrière, aussi une bonne chambre dans le fond du lot, cuve, etc., allée de côté large et en partie pavée, trottoir pavé

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, et payable un an après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété transférée et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que la propriété devant être assurée par l'acquéreur jusqu'au montant total du billet et des intérêts, et la police transférée au vendeur, et l'acquéreur assumant et payant les timbres du Revenu de l'intérieur sur la vente et les taxes d'Etat et de ville de 1899 au dessus et en plus de son enchère. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juil—16 23 30—août 6 13 au 17

ENVOYEZ-NOUS UNE PIASTRE

Coupez cette annonce, envoyez-la nous avec $1.00, et nous vous enverrons, frété, et soumis à examen, le nouvel orgue amélioré, appelé ACME QUEEN PARLOR ORGAN. Vous pourrez l'examiner au dépôt à fret le plus proche, et si vous le trouvez tel qu'il a été représenté, égal aux orgues vendus au détail de $75.00 à $100.00, valant plus que tout ce que vous avez déjà vu et bien supérieur aux orgues annoncés par d'autres à des prix plus élevés, payez l'agent du fret le prix de notre offre spéciale de jours $31.75, moins la piastre envoyée, ou $30 plus le fret.

$31.75 est notre prix spécial pour 90 jours

Moins de la moitié de ce que demandent les autres. Une telle offre n'a encore jamais été faite. LE ACME QUEEN est un des instruments les plus durables qui aient jamais été faits, et ses sons remarquablement doux. L'illustration montrée ici, est prise d'une photographie et donne une idée de la beauté de l'instrument. Fait de chêne solide, il a le fini des meubles antiques, et est superbement décoré et orné dans le dernier style de 1899. LE ACME QUEEN mesure 6 pieds 5 pouces de hauteur, 42 pouces de longueur, 23 pouces de largeur et pèse 350 livres. Il contient 5 octaves, 11 jeux, ainsi dénommés: Diapason, Principal, Dulciana, Melodia, Celeste, Cremona, Bass Coupler, Treble Coupler, Diapason Forte et Vox Humana; 2 Octaves Coupler, 1 Récit Ronflant 1 Récit de Grand Orgue, 4 collections de tuyaux à anches aux sons résonnants d'Orchestre, 1 collection d'anches de douce Mélodie 1 collection de 37 charmantes et brillantes anches Céleste, 1 collection de 24 riches mélodieuses et douces anches Diapason, 1 collection de 24 agréables, douces et mélodieuses anches Principales. LE ACME QUEEN est mû par les célèbres anches Newell, qui sont employées seulement dans les instruments du plus haut grade; encastré de Hammond Couplers et de Vox Humana, il a les meilleurs feutres, cuirs, etc.; des soufflets du meilleur caoutchouc, 3 soufflets à plis de rechange et des valves du plus beau cuir. LE ACME QUEEN est pourvu d'un miroir français plaqué, en biseau, de 10x14, de pédales encadrées de nickel plaqué, et de toutes les améliorations modernes. Nous fournissons gratuitement un beau tabouret d'orgue et un livre qui contient les meilleures instructions écrites concernant les orgues.

GARANTI 25 ANS. Avec chaque ACME QUEEN ORGAN nous expédions une obligation écrite garantie de 25 ans, aux termes et conditions de laquelle nous nous engageons à réparer à nos frais toute partie qui le nécessitera. Essayez le un mois et nous vous remettrons votre argent si vous n'en êtes pas satisfait. 500 de ces orgues seront vendus à $31.75. Ordonnez immédiatement. Ne remettez pas.

LA CONFIANCE EN NOUS EST ETABLIE. Si vous n'avez pas traité avec nous prenez des informations à notre sujet auprès de votre voisin, écrivez à l'éditeur de ce pamphlet, ou à la Banque Nationale Métropolitaine, ou à la Corn Exchange Nat. Bank, de Chicago, ou à la German Exchange Bank, de New York, ou à n'importe quelle compagnie de chemin de fer ou d'express de Chicago. Nous avons un capital de $700,000.00, occupons entièrement un des plus grands ilets d'affaires dans Chicago et employons près de 2000 personnes dans notre propre bâtisse. Nous vendons des ORGUES à $22.00 et au-dessus; PIANOS, $115 00 et au-dessus; aussi tous les instruments de musique aux prix les plus réduits du gros. Ecrivez pour demander un catalogue gratuit des orgues Spéciaux, pianos et instruments de musique. Adresse:

(Sears, Roebuck & Co., sont entièrement dignes de confiance.—Editeur.)

SEARS, ROEBUCK & Co., Fulton, Desplaines & Wayman Sts., CHICAGO, ILL.

SUCCURSALE DE LA
CUMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1899	1,097,26 10
Surplus	304,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.
juin 99 1an

VENTES A L'ENCAN.

Jno H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT

Près du Chemin de fer Jackson et du Nouveau Bassin.

No 1011 rue Magnolia,

Entre les rues Euphrosine et Calliope.

A L'ENCAN.

Succession de Peter F. Nicholson.

No 47,108—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, le 31 août, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant Jno. J. Ward, notaire, daté et signé le 25 juillet 1899, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme il suit, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Euphrosine et Calliope. Le lot est désigné par le No 3 et mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Magnolia sur cent pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme le No 1011 rue Magnolia.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque, lien de vendeur et privilège sur ladite propriété foncière avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant le transfert de l'assurance et l'acquéreur assumant toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1899 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu de Guerre des Etats-Unis pardevant Jno. J. Ward, notaire

30 juillet—30—aout 6 13 20 27 31

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

No 217, rue Galvez, près de la rue Gasquet.

Succession de Mary Ellen Russell, Veuve de John McDermott.

No 58,617—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—Le MERCREDI, 30 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Honorable N. H Rightor, juge de ladite Cour, Division D, (maintenant absent en congé), daté le 24 juillet 1899, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Gasquet, Palmyre et Miro, étant une partie du lot désigné par la lettre G sur un plan par De Lisle et Bartlette, voyers, daté le 30 mars 1893, ledit lot commençant à une distance de 188 pieds 6 pouces de la propriété du coin sur la ligne de la rue Palmyre et mesurant 23 pieds 2 pouces et 6 lignes de face sur la rue Galvez sur 106 pieds de profondeur, et 23 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent le joli cottage simple connu comme le No 217 rue Sud Galvez, bâti retiré de la rue et de la ligne du terrain, subdivisé en 5 grandes chambres, galeries de devant et de côté, hangar de derrière, cuve, etc. Bon voisinage et près de toutes les accommodations.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1899, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente, comprenant les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant R. P. Upton, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

30 juil—30—aout 6 13 20 27 à date

Succession de Mme Kate Mellet, veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,945—Division C—Attendu que John T. Egan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Kate Mellet, veuve, etc., décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
28 juil—28—août 1 6

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 2118 rue Septième—Terrain 54' 6"x100'—A l'encan, mardi, 22 août 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—MARDI, 22 août 1899 à midi à la Bourse de propriétés foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E, présentement absent en congé, daté le 12 juillet, 1899, dossier No 58,440, pour le compte de la succession de Richard Wilson et femme, il sera vendu à l'enchère publique:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, maintenant Saratoga, Harmony, St. David, maintenant S. Franklin, et la rue Septième, lesquels dits lots mesurent chacun: 27' 3" 2 lignes de face sur la rue Septième sur 100 pieds de profondeur, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles et désignés par les Nos 16 et 17

Les améliorations consistent en un cottage en bois et dépendances, connu comme le No 2118 rue Septième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance en 1 ou 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant en plus les taxes de 1899 et faisant un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenk, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du Revenu de l'intérieur.

18 juillet—18 23 30—août 6 13 20 21 22

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double productif 1712 1714 rue Lafayette entre les rues Willow et Clara, borné par la rue Cypress. In re, succession de Mme Vve Elisabeth Miller.

No 59,692 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 15 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et toutes les dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, présentement absent, en congé, daté et signé le 10 juillet 1899, et rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 427, borné par les rues Lafayette, Clara, Willow et Cypress, désigné par le lot No 5 et mesurant trente et un (31) pieds quatre (4) lignes de face à la rue Lafayette, sur quatre-vingt onze (91) pieds deux (2) pouces et six (6) lignes de profondeur sur la ligne du lot No 4 et quatre-vingt-quatorze (94) pieds un (1) pouce sur la ligne de division du lot No 6.

Les améliorations comprennent un cottage double portant les numéros municipaux 1712 1714 rue Lafayette, entre les rues Willow et Clara et contenant cinq chambres de chaque côté, cuves, dépendances, hangars, toit ardoisé, trottoir briqueté, etc., rapportant un revenu annuel de $240.

Termes et conditions—Comptant, au plus haut enchérisseur, l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant en plus du prix d'achat ci-dessus le paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles pour l'année 1899. L'acte de vente comprenant les timbres du revenu de la guerre, devant être passé pardevant Peter Stiff, notaire, bureau No 137 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur.

13 juil—13 16 23 30—aout 6 13 14 15

John J. Castell.

Annonce Judiciaire—No 2117 rue Perdido, entre Galvez et Johnson. Succession Matthew Swords. No 59,010—Cour Civile de District, Division D.

PAR JOHN J. CASTELL, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, 23 août 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile, Division D, daté et signé le 18 juillet 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, les propriétés suivantes, à savoir: La bâtisse No 2117 rue Perdido, entre Galvez et Johnson, bornée par la rue Gravier, contenant 4 chambres et dépendances. Le terrain mesurant 29 pieds 6 pouces sur la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, connu comme lot No 5 de l'ilet No 25. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou deux ans, garanti par lien et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, et portant 8 pour cent d'intérêt par an; taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent de dépôt requis au moment de la vente. Acte de vente et timbres du revenu aux frais de l'acquéreur. Acte de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire.

19 juil—19 20 23 30—aout 6 13 20 23